

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 428

non-membres: 30 francs (20 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Mai 2002

«La défense de la langue française, je suis pour, et par tous les moyens.
La langue se dégrade de plus en plus, c'est un phénomène que l'on observe surtout chez les jeunes générations.
Je crois qu'il faudrait prendre le mal à sa racine, dès l'éducation primaire.
Il faudrait restaurer l'usage des analyses logiques, des analyses grammaticales et des dictées.»
(Jean-Louis Curtis)

Gouvernance

D'abord synonyme de gouvernement (XIII^e s.), ce mot désignait autrefois *a*) la juridiction établie dans certaines villes des Flandres et des Pays-Bas; *b*) la place de gouvernante; *c*) une règle de conduite, la gouverne.

Réintroduit par le président Senghor, il désigne au Sénégal le siège du gouverneur d'une région et les services administratifs placés sous son autorité.

Passé à l'anglais (*governance*) au XIV^e siècle, ce mot revint, au cours des années 1980, dans le discours de la finance internationale avec le sens de «gouvernement, direction, tutelle». *Corporate governance*: gouvernement d'entreprise. La Commission de Bruxelles a publié, en 2001, un «Livre blanc sur la gouvernance européenne».

(Défense du français, n° 428, mai 2002)

«Know how»

«Know how français pour le *Queen Mary 2*» titre un quotidien français. Littéralement «savoir comment», ce terme anglais peut désigner en français le savoir-faire, l'habileté acquise par l'expérience, la connaissance pratique, la dextérité, la méthode, l'ingéniosité, la technique opérationnelle, le tour de main, etc. Le recours au vocable anglais n'est donc pas indispensable.

(Défense du français, n° 428, mai 2002)

«Hotline»

Expo.02 propose à ses futurs visiteurs une réservation «hotline» des billets d'entrée.

Cet anglicisme (littéralement: ligne chaude) désigne une ligne téléphonique ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Sauf à vouloir singer les usages américains, on préférera une expression française: ligne ouverte, fil rouge, numéro d'urgence, assistance ou permanence téléphonique.

(Défense du français, n° 428, mai 2002)

Martyr(e)

Un *martyr* (grec *martur*: témoin) est celui qui a subi un *martyre* (grec *marturion*: témoignage, preuve). Le *martyr* est la victime, le *martyre* le supplice lui-même. «*Le crime a ses héros, l'erreur a ses martyrs*» (Voltaire); «*Le martyre est une sublimation*» (V. Hugo). Fém. *martyre*: sainte Thècle fut la première martyre du christianisme.

(Défense du français, n° 428, mai 2002)

Iceberg

À l'époque du naufrage du *Titanic* (1912) personne ne se serait avisé de prononcer ce mot (dérivé de langues scandinaves et emprunté à l'anglais) autrement que «isberg», prononciation seule adoptée par les dictionnaires d'alors.

La plupart des dictionnaires actuels mentionnent les deux formes: française «isberg» et anglaise «ajsberg». Les gens de télévision – anglomanie oblige – ont sans hésitation adopté cette dernière. Il demeure toutefois possible (et même recommandable) d'user de la prononciation française.

(Défense du français, n° 428, mai 2002)

Nimbe, limbe(s)

La paronymie entre ces deux mots peut être cause de confusion, d'autant plus à craindre qu'ils ont un point de rapprochement. Le *nimbe* est une sorte d'auréole autour d'un personnage auguste ou sacré; le *limbe* est le bord du disque lumineux d'un astre.

Dans un sens poétique figuré, le *nimbe* désigne l'auréole, le prestige dont on pare un personnage célèbre. Autres acceptions: bord gradué d'un instrument de mesure; partie principale et plane d'une feuille (bot.); périphérie de la cornée.

Au pluriel, *les limbes* désignent le lieu où se trouvaient les âmes des justes avant la venue du Christ; le séjour des âmes des enfants morts sans baptême. Fig. *Etre dans les limbes*: n'avoir pas encore vu le jour, n'être pas encore réalisé; projet encore dans les limbes. Etat vague, incertain, mal défini: les limbes de la pensée.

(Défense du français, n° 428, mai 2002)